



# Comité National CGT des Travailleurs Privés d'Emploi et Précaires

## Privatisation de Pôle Emploi

### Le MEDEF et le gouvernement détournent notre salaire socialisé

#### **POURQUOI L'ANPE et les ASSEDIC ont-ils fusionné en 2008 ?**

En 2008, l'Etat, dirigé par Nicolas Sarkozy, veut prendre le contrôle de l'indemnisation : plus de 30 milliards d'euros de recettes, sur lesquelles le gouvernement et le MEDEF lorgnent depuis la fin des années 90.

#### **Pour confisquer notre salaire socialisé**

L'indemnisation, c'est notre salaire socialisé. La part de notre salaire que nous acceptons de mettre tous les mois dans le pot commun pour que tous les travailleurs de ce pays, ainsi que leur famille puissent sereinement se soigner, avoir des enfants, perdre leur emploi ou devenir vieux. C'est la protection sociale dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle a servi d'amortisseur pendant la crise de 2008.

L'Etat cherche à en prendre le contrôle, en partie pour combler des trous dans son budget mais surtout pour faire cadeau d'une part toujours croissante de notre salaire socialisé à « ses amis » du MEDEF, en premier lieu les mutuelles privées. Pour « baisser le coût du travail » en langage étatico-patronal.

#### **Une baisse des recettes qu'il faut traduire en baisse de dépenses pour rétablir l'équilibre budgétaire**

En 2014, le MEDEF a obtenu du gouvernement Valls une très importante baisse des cotisations sociales, grâce au passage en force au Parlement d'une suppression totale du salaire socialisé sur les salaires payés au SMIC (Pacte de responsabilité adopté grâce au 49-3) et d'exonérations dégressives jusqu'à 2,5 SMIC. Qui plus est, depuis la loi de fusion de 2008, l'UNEDIC est obligée de participer à hauteur de 64% au budget de Pôle-

Emploi, ce qui portera son déficit cumulé à 20 milliards d'euros en 2016.

Le MEDEF et le gouvernement s'attaquent donc maintenant, fort logiquement, aux dépenses. Pour que le budget de l'UNEDIC (l'association paritaire qui recouvre les cotisations et finance l'assurance chômage) revienne à l'équilibre, il faut imposer l'idée que les dépenses doivent obligatoirement baisser.

Une désorganisation orchestrée de l'activité C'est pourquoi, le MEDEF impose, négociation UNEDIC après négociation UNEDIC, une vente à la découpe du service public de l'emploi. Parce qu'une activité sortie du « cœur de métier », est plus facile à supprimer. Après l'externalisation de la saisie des fiches de paye à Rennes, de la prise de contrôle des services informatiques par CAP GEMINI, de l'accompagnement des licenciés économiques par INGEUS, c'est maintenant au tour de l'inscription des demandeurs d'emploi d'être privatisée.

Cette technique d'externalisation et de moins-disant social a été largement éprouvée dans le privé. Des transnationales ont racheté des entreprises pour récupérer des technologies, des marques, de la trésorerie ou pour prendre des monopoles sur des marchés, dans le seul but d'augmenter leurs profits. Elles ont ensuite volontairement désorganisé la production pour provoquer des fermetures d'usines et des délocalisations.

Aujourd'hui ces mêmes transnationales (Cap Gemini, Vinci, Tesci, Ingeus, ...) appliquent les mêmes méthodes au secteur public. Avec les mêmes conséquences.

## **Pour sortir de l'indemnisation une part croissante d'ayants-droits**

Sous prétexte de dématérialisation, on supprime les agents de Pôle Emploi qui procédaient à l'inscription et à l'ouverture des droits. En cas de problème, les chômeurs n'auront plus aucun accès à un conseiller qui puisse débloquer leur dossier. D'ici quelques mois, ce sont eux qui scanneront leurs attestations d'employeur et leurs fiches de paye sur des postes informatiques en libre accès dans le hall des Pôles Emploi. Comme à la Poste, le travail gratuit de l'utilisateur remplacera le travail rémunéré des agents de Pôle Emploi et des salariés de ses sous-traitants.

Le salaire socialisé, c'est l'indemnisation des chômeurs et le salaire des agents de Pôle Emploi

Que nous soyons en emploi ou hors emploi, nous devons nous réveiller de toute urgence et reprendre le contrôle de notre salaire socialisé. Les 54 000 salariés de Pôle Emploi dont les postes sont menacés sont payés avec nos cotisations. Si cet argent ne doit plus servir à financer des emplois d'un service public et de protection sociale, s'il est détourné pour externaliser des activités via des contrats commerciaux, ces contrats commerciaux doivent nous être soumis.

Car non seulement il s'agit d'une attaque sur notre liberté, notre possibilité d'évoluer, de nous projeter dans l'avenir mais il s'agit aussi de faire porter aux chômeurs la responsabilité de la précarisation des conditions de travail des salariés de Pôle Emploi et de ceux de ses sous-traitants.

Les conditions dans lesquelles sont saisies les feuilles de paye et les attestations

d'employeurs par des sociétés sous-traitantes à Rennes, les plates-formes centralisées (en open-space et hors agence) de Pôle-Emploi, les objectifs démesurés et le paiement au résultat des salariés d'INGEUS, bref les conditions de travail de ceux qui exercent l'activité sous-traitée, nous concernent tous-tes. Et en particulier, si nous sommes chômeurs, puisque la qualité de notre indemnisation et de notre accompagnement en dépend.

## **Nos cotisations doivent intégralement servir à financer :**

- La réouverture immédiate des agences de proximité qui ont été fermées.
- Des effectifs suffisants pour tenir la promesse d'un accueil personnalisé des personnes inscrites à Pôle Emploi. L'arrêt des 2000 destructions d'emplois annoncées par Pôle Emploi.
- La ré-internalisation des activités sous-traitées, accompagnement des demandeurs d'emploi, inscription, ...
- Le maintien de l'ouverture des agences au public 35h par semaine.
- Le maintien d'un accueil physique inconditionnel pour toutes les personnes qui pour une raison ou une autre ne sont pas à l'aise avec l'informatique.
- La maîtrise du système d'information et la réglementation des échanges de données, pour que les données personnelles des chômeurs ne soient pas transmises à des administrations extérieures, à des sous-traitants ou à des offices de placement privés, sans leur accord express.

**Pas un cent de notre salaire socialisé pour les dividendes  
ou pour les banques**

**Manifestation nationale contre  
Le chômage et la précarité  
Samedi 5 décembre 2015  
À Paris Place Stalingrad**